

Documentaire d'investigations : Contre-Rapport de Next-up sur la nouvelle société en marche 5G de l'expérimentation ANFR d'Annecy.

Avertissement : Personne ne pourra dire je ne savais pas.

Pour bien comprendre ce reportage documentaire d'investigations techniques en situation réelle in-situ sur la nouvelle société en marche du contrôle des citoyens par le tout connecté il est conseillé de le regarder non pas une fois, mais deux fois, car vous entrez dans l'ère de la nouvelle société en marche voulue par les oligarques ce qui est peut-être une découverte pour vous.

- Le Rapport de l'ANFR sur l'expérimentation à Annecy sur de la nouvelle société du tout connecté est un faux sur l'essentiel : "Avec de tels écrits qui sont des faux en écritures administratives en étant à mille lieux de la réalité, l'ANFR montre une énième et nouvelle fois qu'elle n'est pas crédible."

5G : Expérimentation ANFR micro-antennes relais 4 Watts 4G sur les abribus JC Decaux à Annecy

Ce reportage avec mesures montre la réalité des nouvelles valeurs Hautes Fréquences micro-ondes en champs proches de l'expérimentation de l'Agence Nationale des Fréquences qui a eu lieu du 11 janvier au 13 février 2017 par des sites de base de micro-antennes relais duo 4G camouflées intégrées sur les abribus JC Decaux à Annecy.

Dans un deuxième temps ces micro-antennes relais ont vocation d'être modifiées en 5G pour la nouvelle société du tout contrôle des individus dans la ville intelligente voulu par les oligarques.

Cette expérimentation sous couvert d'amélioration du très haut débit mobile s'inscrit dans la perspective du passage à la 5G en dizaines de Giga Hertz pour une très forte augmentation des connexions et des débits nécessaires notamment pour les connectivités de la télévision sur mobile, des téléchargements, des voitures autonomes, de la prolifération exponentielle de tous les objets connectés ainsi que les puces RFID présentes sur les personnes souvent à leur insu.

Il est constaté que cette expérimentation à Annecy de l'ANFR de micro-antennes relais cellulaires 4G en 2600 Méga Hertz engendre un nouveau radiatif de proximité en champs proches phénoménal en moyenne plus de dix fois supérieur en densité de puissance que celui du bruit de fond actuel qui est d'environ ± 1 V/m !

Nous sommes devant un abribus JC Decaux à Annecy sur lequel a été installé par l'ANFR un site de micro-antennes relais duo camouflées de 4 Watts de puissance injectée.

A environ une dizaine de mètres sur le trottoir et à hauteur d'homme dans le faisceau des champs proches des micro-antennes relais les passants constatent que le radiatif des Hautes Fréquences micro-ondes est énorme puisqu'il dépasse les 6 V/m.

Nous allons maintenant faire un test comparatif avec Marion en mettant simplement un voile de protection entre l'appareil de mesures et le faisceau radiatif des micro-antennes relais, comme si elles avaient été désactivées, nous voyons que la valeur du champ électromagnétique dit du bruit de fond à cet endroit varie d'environ 0,40 à 1 volt mètre.

Nous allons maintenant nous déplacer dans l'abribus pour réaliser une mesure de valeur de champs électromagnétiques Hautes Fréquences, pour tester le fumeux effet de protection dit parapluie sous les sites d'antennes relais, le problème est que les personnes dans l'abribus ont carrément leurs têtes juste sous les micro-antennes relais camouflées dans un cylindre en matériaux composite, dont le couvercle du dessus et le fond sont eux aussi en matériaux composite pour bien laisser passer les ondes.

Il est constaté que le radiatif des Hautes Fréquences micro-ondes est énorme puisqu'il dépasse les 6 V/m à cet endroit névralgique où les gens souvent confinés attendent le bus, de surcroît assis sur des bancs entièrement métalliques ce qui signifie qu'une personne assise est irradiée non seulement par le haut, mais aussi par le bas au niveau de son corps par réflexions.

Au sujet de la problématique majeure des multi-réflexions en milieu urbain, pour sa mise en évidence nous allons maintenant nous déplacer dans un autre abribus situé juste en face de l'autre côté de la rue.

Il est constaté dans la structure de l'abribus une mesure d'une nouvelle valeur de champs électromagnétiques Hautes Fréquences micro-ondes très significative de plus de 3 V/m qui est essentiellement due au confinement partiel, mais surtout aux multi-réflexions en milieu urbain. (*Maud = ondes provenant de l'abribus en face et répercutées par le mobilier urbain*)

[Dans le milieu urbain d'Annecy l'expérimentation des micro-antennes relais duo 4G camouflées a été aussi réalisée dans un caisson situé sur la superstructure d'un panneau publicitaire JC Decaux.](#)

Il est constaté que les nouvelles valeurs du radiatif Hautes Fréquences micro-ondes sont moindres avec environ 2,5 V/m dans les champs proches, néanmoins elles sont plus du triple en densité de puissance par rapport au bruit de fond existant.

Si dans son rapport l'ANFR trouve les résultats de cette première expérimentation à Annecy plutôt encourageants sur plusieurs points, ce qui est une évidence ou une vérité de la Palice comme pour l'amélioration des débits montants vers l'antenne relais d'un facteur qui peut aller jusqu'à 30 Méga bit/secondes en moyenne jusqu'à 40 Mbit/s maxi et une forte amélioration des débits descendants, jusqu'à six fois plus, ainsi qu'évidemment une réduction de l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les téléphones mobiles d'un facteur de 2 à 5 fois, car avec une tel radiatif les antennes relais présentes dans les téléphones mobiles n'ont pas besoin de forcer la puissance émise.

Il n'en demeure pas moins que ce qui est essentiel et subit, est une phénoménale augmentation de l'irradiation artificielle micro-ondes pour toute la population, notamment celle riveraine de ces nouveaux sites d'antenne relais, c'est donc de facto une nouvelle pollution environnementale.

Le prévisionnel de couverture du territoire français est d'environ **1 million de sites de micro-antennes relais duo distantes de 100 à 200 mètres** similaires à ceux que nous voyons sur cette photo ceci suivant les configurations géographiques et le potentiel de densité des connexions.

Lorsque ce nombre d'environ 1 million de sites de bases de micro-antennes relais sera atteint, comme sur cette photo du Canada où ces sites de micro-antennes relais ont commencé à être déployés au bord des routes et des rues, il y aura des millions de personnes qui auront sous leurs fenêtres souvent à hauteur de leurs chambres à coucher un radiatif micro-onde comme jamais vu !

Ce nouveau radiatif conjugué à celui du système de comptage connecté Linky ne pourra qu'engendrer une accentuation de l'affaiblissement notamment des plus faibles comme les personnes âgées, les malades, les enfants, mais globalement toute la population, la faune, la flore et la climatologie seront impactées.

Le scandale du rapport de l'expérimentation d'Annecy est que l'ANFR écrit qu'il est constaté, je cite : " une très légère augmentation de l'exposition aux ondes émises par les antennes. On passe en moyenne de 0,1-0,2 V/m à 0,2-0,3 V/m lorsque les antennes sont allumées ..." et au maximum dans l'abribus et sur le trottoir face au faisceau radiatif une valeur de 0,85 V/m

Pas de chance pour l'ANFR pendant la période de l'expérimentation il y a avait à

quelques kilomètres d'Annecy un séminaire de géobiologues qui eux aussi ont réalisé des mesures et un rapport, qui confirment les mesures de Next-up organisation et qui sont en totales oppositions avec celles de l'ANFR.

Notons aussi au passage que l'ANFR présente son rapport avec des valeurs très très faibles au centième de V/m, comme à l'abribus Impérial il est noté 0,09 V/m presque comme en zone blanche, ce qui n'est évidemment pas du tout sérieux !

Pauvre ANFR qui n'est en crédibilité plus que l'ombre d'elle-même, écouter ce que dit Thierry Billet, le Vice-Président de l'Agglomération d'Annecy interviewé lors de l'expérimentation, nous sommes loin, très loin de 0,1 à 0,2 V/m concernant le bruit de fond à Annecy comme l'affirme l'ANFR.

Les valeurs comparatives radiatives sont sans appel, l'augmentation avec l'existant est phénoménale, soit plus de 10 fois en densité de puissance, ce qui contredit totalement le rapport de l'ANFR qui évoque une augmentation moyenne par rapport à l'existant de 0,1 V/m lorsque les micro-antennes relais sont activées.

Si cette valeur d'augmentation de 0,1 V/m peut correspondre à la réalité en champs éloignés, par contre **en champs proches, c'est-à-dire dans les zones des abribus, les mesures de l'ANFR sont totalement fantaisistes.** Avec de tels écrits qui sont des faux en écritures administratives en étant à mille lieux de la réalité, l'ANFR montre une énième et nouvelle fois qu'elle n'est pas crédible.

Face au manquement du devoir de leur charge il est légitime que les citoyens demandent à Jean-Pierre Le Pesteur, Président du Conseil d'Administration de l'ANFR et Gilles Brégant le Directeur Général d'assumer leurs responsabilités en démissionnant.

Conclusion : L'expérimentation d'Annecy montre que le déploiement de la 5G en fréquences de dizaines de Giga Hertz qui est une toute nouvelle technologie ne peut se réaliser par des antennes relais cellulaires classiques, fussent-elles des micro-antennes relais, en champs proches la population ne pourrait supporter l'irradiation.

L'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile sont donc dans l'impasse pour le déploiement de la 5G par des micro-antennes relais classiques.

Cette expérimentation confirme que la 5G ne peut être déployée dans des conditions de salubrité publique que par des antennes relais de types photoniques ou nanotubes, tant que pour les sites de bases ou les terminaux mobiles, ce qui en augmentent fortement les coûts.

Stratégie

Si le rapport de l'ANFR sur l'expérimentation nationale d'Annecy est un faux pour tromper la population, il cache aussi d'autres réalités moins avouables.

En effet ne pouvant installer des sites de base d'antennes relais macro-cellulaires 5G donc de puissances, il est expérimenté des sites d'antennes relais micro-cellulaires 4G, qui seront changés ultérieurement en antennes relais micro-cellulaires 5G.

Pourquoi cette stratégie ? :

l'expérience désastreuse du déploiement du Linky oblige, si les opérateurs de téléphonie mobiles installaient directement un réseau de couverture d'un million de micro-antennes relais 5G, la population se révolterait, en conséquence, dans un premier temps de façon subtile le réseau sera créé en 4G pour améliorer la connectivité de la téléphonie mobile, puis celles-ci seront changées en micro-antennes relais 5G en principe sans rencontrer d'opposition comme pour le passage des sites d'antennes relais de 2G en 3G, puis en 4G.

Le problème comme le montre l'expérimentation d'Annecy est que les normes actuelles radiatives en densité de puissance des antennes relais en MHz ne peuvent être transposées à la nouvelle technologie 5G car en fréquences de plusieurs dizaines de GHz elles seraient létales.

Il faut savoir que les fréquences de la 5G qui sont soit identiques à celles des répéteurs Hertiens ou des armes électromagnétiques ne subissent pas d'affaiblissement de densité de puissance en fonction de la distance, contrairement à celles classiques en Méga Hertz.

Si certains ont pensé qu'il était possible de baisser de façon importante les puissances d'émissions radiatives afin que la population, certes décroche biologiquement mais pas immédiatement sanitaires de façon visible comme par exemple des pertes de connaissances, l'expérience d'Annecy en 4G montre qu'ils se sont trompés.

De plus c'est méconnaître totalement les effets des irradiations millimétriques sur le métabolisme du vivant et notamment aussi sur l'œil et la peau.

Évoquer, comme le fait l'ANFR des valeurs d'irradiation opposables ICNIRP de 61 V/m en fréquences 5G de plusieurs Giga Hertz est totalement fou et irréel !

Sur ce point précis de l'impact sanitaire des irradiations des antennes relais 4G notons que les interventions des pompiers pour les secours aux personnes sont passées d'environ 10 % à presque 80 % de l'activité depuis cette dernière décennie.